



FICHE EXPLICATIVE DE CANDIDATURE A LA FORMATION A L'ARBITRAGE

La Commission des Arbitres du District du Calvados met à votre disposition le calendrier de formations débutants pour la saison 2018-2019.

- ▶ 1 formation en internat sur 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) + un 4^{ème} samedi matin et une séance un samedi matin en fin de saison (Mai ou Juin 2016) pour le Bilan, séance obligatoire qui sera fixée ultérieurement.

Tous les candidats devront obligatoirement suivre l'ensemble de la formation pour être déclarés Arbitres Stagiaires et Arbitres en titre après validation par un observateur sur le terrain à la fin de saison 2017/2018, c'est-à-dire :

- Pour la formation en internat : un week-end complet (vendredi-samedi-dimanche)
+ 2 samedis matin.

Il ne sera toléré aucune absence, tout candidat absent ou en retard au début des séances, sera immédiatement exclu de la formation, il pourra s'il le souhaite et en fonction des disponibilités se représenter à la dernière formation qui a lieu en Janvier 2019.

De même tout candidat, qui la veille de la formation n'aura rendu son dossier administratif complet et son dossier médical validé par son médecin, ne sera pas admis à suivre la formation, il pourra s'il le souhaite et en fonction des disponibilités se représenter à la dernière formation qui a lieu en Janvier 2019.

Nous vous rappelons aussi qu'une **adresse mail personnelle et un numéro de portable personnel du candidat sont obligatoire** afin d'être inscrit et de suivre la formation.

Rappel des coordonnées du District et de la Commission des Arbitres :

- District du Calvados : 4 Avenue du Parc Saint André – 14200 Hérouville Saint Clair -
☎ 02.31.46.74.00
- CDA 14 : Email arbitres@foot14.fff.fr ☎ 02.31.46.74.05